

**Intervention d'Odile MAURIN  
Conseil municipal du 19 mars 2021**

**Délibération 11.4 – Création du marché de plein vent sur le parking E. Bouillières à Basso-Cambo  
– (Marchés et occupation du domaine public 21-0092)**

En complément de l'intervention de ma collègue, j'aurai une question. Je pense que cette création de marché est effectivement une bonne chose puisqu'il semble que cela répond aux demandes d'un certain nombre de commerçants. Par contre, il se dit que ce marché à Basso Cambo viendrait en remplacement de celui de la Reynerie. Est-ce que vous pouvez nous rassurer ? Parce que, bien évidemment, on n'imagine pas que les habitants de la Reynerie soient obligés de se déplacer à Basso Cambo, et je pense notamment aux personnes à mobilité réduite qui ne pourraient plus faire le marché dans leur quartier.

Merci d'avance pour vos réponses.